

Et la loi dans tout ça ?

3

Durée de l'animation

> 2 x 50 minutes.

Durée de la vidéo

> 7 minutes 10.

Taille du groupe

> Groupe classe, groupe homogène.

Compétences visées

- > Démarches mentales : saisir de l'information, traiter l'information, utiliser l'information, communiquer l'information.
- > Développement personnel : s'approprier des outils de communication et de réflexion, prendre conscience de ce qu'impliquent les choix.
- > Attitudes relationnelles : se connaître et prendre confiance, connaître les autres et accepter les différences.
- > Environnement économique et social : s'ouvrir à la diversité sociale et culturelle et développer des attitudes relationnelles, agir en consommateur individuellement responsable.

Message du reportage

Des questions posées par des jeunes et/ou des parents introduisent le sujet :

« Est-ce que mes données personnelles restent confidentielles ? Faut-il s'inquiéter ? Est-ce que quelqu'un d'autre peut publier des photos de moi ?... ». Des experts répondent à ces questions en précisant ce que dit la loi à ce propos et les différentes possibilités de recours.

Pistes d'animations

Pour les jeunes

- Respect de l'image de soi et de l'autre.
- Harcèlement, téléchargement, image, moqueries... une utilisation légale ?
- Pourquoi une limite d'âge pour accéder à Facebook ?
- La liberté des uns s'arrête ou commence celle des autres.

Entre professionnels

- Respect de l'image de soi et de l'autre.
- Harcèlement, téléchargement, image, moqueries... une utilisation légale ?
- Devoir d'information du professionnel et du parent : accord parental, droit à l'image, paramétrage d'un compte.
- Qu'en est-il de mon profil personnel en tant que professionnel ?
- Une info sur Facebook, qu'est-ce que j'en fais ?
- Notion de secret professionnel et devoir de confidentialité.

“

On avait fêté la fin des examens et elle a pris une photo assez compromettante.

ils ont dit...

“

Ne pas partager des photos n'importe comment.”

“Il faut demander l'autorisation à la personne pour prendre la photo ; dans un deuxième temps, il faut aussi l'autorisation de diffuser la photo ”

“

Si je fais quelque chose de mal, qu'est-ce qu'il pourrait m'arriver dans ma vie ?»

Il y a des centaines de bonnes choses sur ces réseaux sociaux ”

“

Il appartient aux parents d'informer leurs enfants...”